

Arrondissement de Mercier—Hochelaga-Maisonneuve

Avenue Bourbonnière

Entre les rues de Adam et La Fontaine

Début : semaine du 3 août 2020

Fin : semaine du 10 août 2020

Travaux de réhabilitation d'une conduite d'égout

La Ville de Montréal a mandaté un entrepreneur spécialisé pour réhabiliter une conduite d'égout existante. Ces travaux sont effectués à l'intérieur de la conduite où une gaine est fixée à la paroi pour prolonger sa durée de vie. La présence de travailleurs sur un chantier peut varier selon la progression de ces étapes :

- Préparation et inspection de la conduite;
- Insertion et durcissement de la gaine;
- Rétablissement du service.

COVID-19 - Mesures prises par la Ville de Montréal

La reprise des chantiers de construction s'inscrit dans le cadre du plan de réouverture de différents secteurs économiques élaboré par le gouvernement du Québec durant la pandémie de la COVID-19. Cette reprise est un signe manifeste de la relance économique de la métropole et elle est déployée dans le respect des conditions de prévention recommandées par les autorités de santé publique du Québec.

La Ville de Montréal mettra des mesures en place sur ses chantiers de construction afin de prévenir les risques de contamination des travailleurs et des autres personnes qui se trouvent sur les lieux de travail ou qui circulent à proximité de ceux-ci. Montréal rappelle que la prévention des infections est la responsabilité de tous.

La Ville analyse la situation au fur et à mesure de son évolution et s'assure d'appliquer les mesures recommandées par la Direction régionale de santé publique.

Impacts

Entraves à la circulation

- Fermetures partielles ou complètes probables;
- En cas de fermeture, la circulation locale sera permise et des détours signalés;
- Restrictions de stationnement possibles.

Transport collectif

- Déplacements temporaires des arrêts d'autobus au besoin.
Renseignements : STM-INFO (514 786-4636) ou stm.info.

Interruption du service d'égout

- Seuls les usagers concernés du tronçon en travaux recevront une affichette de porte distribuée 48 heures à l'avance par l'entrepreneur indiquant la date, l'heure et la durée de l'interruption. En tout temps, l'eau potable sera propre à la consommation.

Effets indésirables

- Odeurs. Voir les instructions pour savoir comment réduire cet effet;
- Poussière et bruit;
- Risque de refoulement des eaux usées.
Éviter de : tirer la chasse d'eau des toilettes, prendre un bain ou une douche, laver la vaisselle et les vêtements; faire fonctionner les pompes de puisard.

Pour éviter les odeurs : ajouter de l'eau dans tous les éviers, drains de douche et de bain, ainsi que dans chaque drain de plancher (sous-sol et garage) afin d'empêcher les gaz de remonter



INFO-TRAVAUX



L'horaire des équipes de travail est du lundi au vendredi, de 7 h à 19 h et possiblement le soir, la nuit et la fin de semaine, selon les conditions météorologiques.

Les horaires des collectes des déchets et du recyclage seront maintenus. Identifiez vos bacs pour faciliter leurs déplacements par l'entrepreneur.

La Ville est consciente des incon vénients que ces travaux peuvent causer et prend toutes les mesures nécessaires pour en minimiser les impacts.

Nous vous remercions de votre précieuse collaboration.

Renseignements



514 872-3777, du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 20 h 30 ou le samedi et dimanche, de 9 h à 17 h. Pour signaler une situation nécessitant une intervention rapide et prioritaire à tout autre moment, composez le 311.



info-travaux@ville.montreal.qc.ca



ville.montreal.qc.ca/chantiers

To get an English version of this document, you must mention the project number: 458117

ZONE DES TRAVAUX

